Envoyé en préfecture le 03/12/2021

Reçu en préfecture le 03/12/2021

Affiché le 03/12/2021



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire GALIBIER

ID: 073-217303064-20211130-21_11_111-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLOIRE SÉANCE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres en exercice: 15

Présents : 9 Représentés : 6 Absents : 0

Date de convocation : 24 novembre 2021 Date d'affichage : 24 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente novembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX. Maire.

Étaient présents: ROUGEAUX Jean-Pierre - RIVAS Natacha - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck

Étaient représentés: RETORNAZ Dominique (donne procuration à RIVAS Natacha) - RETORNAZ André (donne procuration à GRANGE Guy) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - BAILLY Béatrice (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Madame RIVAS Natacha est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 21-11-111

Objet: Révision de l'aménagement de la forêt communale de Valloire pour la période 2021-2040

Rapporteur: Corine Falcoz, adjointe au maire.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale de Valloire établi par l'Office National des Forêts (ONF) pour la période 2021-2040 en vertu des dispositions des articles L 212-1 et L 212-2 du Code Forestier.

Je vous présente ce projet qui comprend :

- l'analyse de l'état de la forêt,
- les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la Commune,
- un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel.

Envoyé en préfecture le 03/12/2021

Reçu en préfecture le 03/12/2021

Affiché le 03/12/2021



ID: 073-217303064-20211130-21_11_111-DE

La surface cadastrale relevant du régime forestier objet de l'aménagement est arrêtée à 613, 8130 hectares conformément à la liste des parcelles annexée au document d'aménagement.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 18 novembre 2021, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission finances, administration générale, développement durable et communication en date du 18 novembre 2021

Ouï l'exposé de Madame Falcoz,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE:

d'approuver la révision de l'aménagement de la forêt communale de Valloire et le programme d'actions associé et de donner mandat à l'ONF de demander, en son nom, l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du Code Forestier pour cét aménagement, au titre de la législation propre aux sites inscrits et aux monuments historiques.

Ont signé au registre les membres présents Copie conforme

Le Maire.

Jean-Pierre ROUGEAUX

Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture: 03 1212021

Affichage: 03/12/264

Valloire, le 03/12/2021

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

